

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTRÉAL, 11 MAI 1895

No. 36

SOMMAIRE :

Les Fêtes de Lille : Bénédiction Papale, *Duroc*.—Lettres Familiales, *Jacques Lecroyant*.(Garde à vous ! *Canadien*.— Curés Irlandais et Curés Canadiens-Français, *Ovide*.—Calomniez, il en reste toujours quelque chose, *Flâte*.— Une Exécution en règle :Le *Quotidien* vs *La Croix*.— Le Sens Pratique, *Sylva Clapin*.— Commandements.—Bouquet de Pensées, *Auguste Lacausade*.— Le Code Civil Canadien.— FEUIL-LETON : CARMEN, (suite) *Prosper Merrimée*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL, Boîte 2184, Montréal.

LES FÊTES DE LILLE

BENEDICTION PAPALE

Nous parlions samedi dernier de l'invitation lancée par l'Université de Lille à l'Université Laval de Montréal à l'occasion de l'inauguration des grands édifices élevés par la République Française pour contenir ce magnifique foyer de grande éducation, fils protégé de l'Université de France et fruit des entrailles de la France enseignante.

Pourquoi, disions-nous, priver notre jeunesse sous de faux prétextes religieux, de l'avantage d'entrer en communion de science et en communion d'idées avec ces grands foyers de l'instruction française qui éclaire le monde de son fulgurant rayonnement ?

On prétendait dans les cercles hostiles à l'invitation qu'aller aux fêtes de l'Université de Lille c'était faire de la peine au Pape.

Pareille monstruosité s'est étalée dans les colonnes de la *Minerve*, ouvertes à toutes les sottises.

Ceux qui ont écrit que le Pape pleurerait de voir les Canadiens-français fêter l'établissement à Lille de cette grande succursale de l'Université de France, ont écrit un mensonge, ce qui est plus grave encore pour des journalistes, car rien ne peut l'excuser : UNE SOTTISE.

Le Pape ne peut pas défendre à nos jeunes

gens de l'Université Laval d'acclamer les professeurs de l'Université laïque de Lille, puisqu'il vient dans une circonstance solennelle de leur envoyer sa bénédiction.

Nous ne parlons pas ici en l'air, nous parlons sur des faits.

Le 22 avril dernier, l'École Normale de Paris, où se recrutent tous les professeurs de l'Université de France, d'où sortent tous les professeurs de l'Université de Lille, célébrait l'anniversaire du centenaire de sa fondation, dans des fêtes mémorables.

Les élèves présents et passés de l'école ont songé à leurs morts et ont fait célébrer à cette occasion des services funèbres dans chacune des églises dont le culte était professé des défunts.

Le *Journal* de Paris rend compte comme suit de ces cérémonies :

De même que samedi, 20 avril, un service commémoratif à la mémoire des normaliens israélites avait été célébré à la synagogue de la rue de la Victoire, une messe de *Requiem* a été chantée, hier matin, à Saint-Jacques du Haut-Pas, par Mgr Perraud, pour le repos de l'âme des catholiques, à l'heure même où, au temple évangélique de Pentémont, les pasteurs Roger Hollard et Couve disaient des prières pour les trépassés de leur confession.

A Saint-Jacques du Haut-pas, les PP. Joubert, jésuite, Doussot, dominicain, l'abbé Vehrlet, vicaire de la paroisse, tous trois anciens normaliens, et l'abbé de Bonfils, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, remplissaient l'office de diacre, de sous-diacre et d'acolytes auprès de l'évêque d'Autun, qui fut leur ancien, rue d'Ulm.

Deux cents normaliens environ, au premier rang desquels on remarquait MM. Gaston Boissier, Levasseur et Edouard Hervé, assistaient à cette cérémonie, au cours de laquelle Mgr Perraud a prononcé une éloquente allocution, après laquelle il est remonté à l'autel pour transmettre à ses auditeurs la bénédiction papale que Léon XII l'avait autorisé à donner "*aux normaliens, à leurs familles et à leur chère École.*"

Les normaliens étaient aussi nombreux au temple de la rue de Grenelle qu'à Saint-Jacques du Haut-Pas.

Après les prières dites par le pasteur Hollard, le pasteur Couve a prononcé l'éloge de l'École normale.

Un groupe d'anciens élèves et d'élèves de l'École normale avaient donné rendez-vous à ceux de leurs camarades "dont l'esprit s'est dégagé de tout asservissement aux croyances religieuses" sur la tombe de Bersot, au cimetière Montparnasse.

Des discours ont été prononcés par MM. Cligay, Giard et Robin.

Cette bénédiction papale "*aux normaliens,*

à leurs familles et à leur chère école" n'est-elle pas la réponse la plus écrasante à ceux qui veulent, sous prétexte de catholicisme, empêcher les universitaires de Montréal de fêter les normaliens de Lille !

Mais ce compte-rendu du journal parisien n'est-il pas bien suggestif de ce qu'on peut appeler les bienfaits de l'éducation publique et de l'éducation commune ?

Le jour de leur fête, ces élèves de l'école *sans Dieu*, comme on appelle l'Université française dans les quartiers bien pensants, se séparent pour aller chacun au pied de leur autel prier le Dieu qu'ils n'ont pas oublié. Catholiques, Protestants, Israélites, libres-penseurs même vont chacun de leur côté, sans coercition, sans haine, sans fausse honte, faire acte de soumission au grand maître qui commande les destinées.

Est-ce un foyer d'écoles athées, alors ?

Oh que non, sans quoi, nous le croyons, le Pape ne le bénirait pas.

Non, c'est l'école libre dans son expression la plus concrète et la plus pure ; c'est l'école laïque qui crée l'unité intellectuelle tout en conservant intactes et indélébiles les individualités religieuses existant par l'éducation paternelle dans chaque être.

Et cette unité est si forte qu'elle a pris un nom glorieux dont le *Journal des Débats*, disait l'autre jour :

On a souvent parlé, sans le bien connaître, de ce qu'on appelle "l'esprit normalien." On a reproché injustement aux élèves de l'École normale d'y prendre une sorte d'esprit uniforme qu'ils endossaient pour ainsi dire à l'entrée, et qu'ils ne savaient plus, qu'ils ne voulaient plus dénouer à la sortie. Aucun reproche ne nous paraît moins mérité que celui-là. Qu'on se donne la peine, en feuilletant l'annuaire, de rapprocher et de comparer deux promotions, même voisine. Pour peu qu'on soit au courant du caractère, des travaux et de la vie de ceux qui les composent, on verra tout de suite les dissemblances : elles sauteront aux yeux.

Il y a bien, comme nous disions plus haut, des traits communs. Ainsi l'École a toujours été libérale sous tous les régimes, c'est-à-dire qu'elle a toujours eu conscience, — et pourquoi pas ? — d'être une élite intellectuelle, qui, sans la moindre prétention à l'aristocratie méprisante, au mandarinat dédaigneux, aimait par-dessus tout la liberté et sa liberté. Cette liberté de penser, d'agir et d'écrire, à la française, sans plus de souci des formes qui passent, des sautes de vent ou des

erreurs de l'opinion politique, que des modes changeantes, en littérature; cette foi vivace et obstinée

En l'éternel bon sens, lequel est né Français;

ce besoin, ce plaisir de rire des sots et braver les méchants; cette fière et loyale habitude de ne se baisser et de ne mentir à soi-même devant personne, pas plus devant la Restauration intolérante et persécutrice que devant le peuple souverain, les jours où il ne raisonne pas: voilà bien en effet, ce que l'on trouvera dans l'enseignement, quand il professe, dans les discours, quand il parle, et sous la plume, quand il écrit, de tout normalien. Les anciens élèves de l'École normale valent tous, lorsqu'ils valent quelque chose, par cette qualité. Elle est précieuse et utile fine, et rare. Qu'on ne reproche pas à l'École de l'avoir gardée; elle la conserve et tient à la conserver comme une de ses plus chères traditions.

Voilà ce que valent les chefs de l'Université de Lille; la bénédiction papale n'ajoutera et n'enlèvera rien à leur valeur personnelle, mais elle montrera une fois de plus quelle poignée d'éteignoirs pense soumettre à ses haines notre belle jeunesse qui travaille et veut s'instruire et connaître le monde.

DUROC.

LETTRES FAMILIÈRES

I

Monsieur le directeur,

Vous m'avez, à ma demande, adressé les numéros du *REVEIL* parus depuis sa fondation. Je vous remercie cordialement de l'envoi. Je n'ai pu encore que parcourir à la course de trop peu nombreux passages des écrits que renferme la liasse, mais j'ai lu en entier la dernière livraison. Parmi des choses exprimées avec une bonne foi manifeste et un amour de la vérité se faisant jour partout, s'il en est qui sont dites de façon à avoir toute mon humble approbation, il s'en trouve aussi que j'aimerais à voir présentées sous d'autres aspects et accompagnées de raisonnements différents. Toutefois, quoi que l'on puisse penser de bienveillant ou de malveillant touchant les motifs qui inspirent votre œuvre, elle est, à mes yeux, des plus méritoires, encore qu'elle me paraisse conçue dans un esprit autre que celui de ma prédilection. Mais les intelligences diffèrent, et ce n'est pas moi qui me montrerai jamais disposé à vous imposer ma manière de voir, laquelle, peut-être, ne vaut pas mieux que la vôtre, si même elle vaut autant. Il suffit, pour que votre entreprise s'attire mes applaudissements et se gagne mon adhésion, que vous ayez ouvert un champ vraiment libre à la discussion des intérêts religieux et

sociaux qui pour moi sont choses absolument identiques. Vous rendez là à notre pauvre et malheureux pays un service dont la reconnaissance sera peut-être tardive à venir se manifester d'une manière tangible et s'affirmer ouvertement, mais qui, j'en ai l'intime et douce conviction, n'en existe pas moins vivement dans une multitude de cœurs. Je parle de ces cœurs bien faits d'où, comme dit Vauvenargues, partent les grandes pensées qui éclairent les esprits en les réchauffant.

La liberté de penser est un bien inestimable à celui qui, ainsi que votre serviteur, se flatte de l'avoir conquise dans sa plénitude; c'est encore un bien vraiment inaliénable, quoique puissent tenter les oppresseurs de toutes catégories pour en priver celui qui en est possesseur; mais elle n'a de réalité concrète que si elle est accompagnée de cette autre liberté non moins précieuse: celle de faire connaître, de manifester au dehors de soi la pensée émancipée. Jusqu'à présent, cette dernière liberté n'a existé qu'en principe au Canada; mais, dans la pratique, elle n'a été une pure mystification, comme tant d'autres dont nous nous sommes bénévolement faits les sottes victimes. La loi la garantit littéralement, mais que peut la loi contre les mœurs formées et les préjugés accumulés sous l'effet d'une influence morale et matérielle toute puissante parce qu'elle se fait passer pour religieuse? Celle-ci n'a qu'à vous décréter d'hétérodoxie pour vous infliger la peine de la faim, aussi cruelle que les bâchers d'autrefois et qui vous élimine tout aussi effectivement de l'arène. Mais ces morts par la privation de nourriture ou les fagots ne sont jamais qu'apparentes. Du brasier le Phénix-pensée est toujours surgi avec un plus bel essor, et, au moment où on le croit à jamais réduit en cendres, il s'élançait audacieux, avec une vie plus ardente, et reprend son vol hardi au-dessus des insensés qui, dans leur naïve méchanceté et leur candide orgueil, croyaient l'avoir détruit.

Ainsi les choses me paraissent s'être passées pour vous. Vous êtes sorti du sépulchre où l'on pensait vous avoir enfermé pour une nuit éternelle; vous avez de vous-même effectué votre résurrection, votre *réveil*, et si l'on essaye d'enfouir encore sous terre l'idée-mère que vous incarnez à mes yeux — celle de la liberté de l'examen — soyez certain qu'elle renaitra plus vive, et que toutes les persécutions dont on voudra vous accabler ne serviront qu'à la vitaliser de plus en plus.

Ce dernier numéro du *REVEIL*, que j'ai pu lire en entier, est particulièrement suggestif, tant par les renseignements qu'il contient que par les observations qu'ils provoquent chez vous. Tout cela m'inspire à moi-même une foule de réflexions; mais je ne sais vraiment par quel bout en aborder l'exposition, tant elles se bousculent tumultueusement dans mon esprit

et tant est considérable l'espace que je vous ai déjà dérobé. Au surplus, c'est ici une lettre de début qui ne saurait comporter de longs développements. Il importe de traiter chaque point en particulier et à son jour, à mesure que les événements l'offrent à notre appréciation. C'est ce que, avec votre permission, et suivant que mes autres travaux me le permettront, je me propose de tenter par la suite pour faire entendre ma faible note dans le concert de protestations que vous avez organisé.

Néanmoins, comme il vaut peut-être autant entrer en matière dès la présente épître, je débiterai par une distinction que je crois important de faire dès l'abord, pour autant, que possible éviter, tout malentendu et, — sans que j'ose espérer y réussir, — tâcher d'étouffer dans l'œuf toute fausse et malicieuse interprétation de ma pensée.

Du clergé canadien chacun de nous pourrait sans doute dire comme Corneille de Richelieu :

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;
Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.

Voilà, à peu près, je pense, ce que chaque Canadien pourvu d'intelligence peut se dire à part soi quand il met en balance dans son esprit, si peu cultivé qu'il puisse être, ce que l'influence sacerdotale a eu de salutaire et ce qu'elle a eu de funeste en ce pays aussi bien qu'ailleurs. Ce semble être une loi bien établie de la nature — du moins jusqu'à présent en vigueur — que toute chose ici-bas ait son utilité et sa nocuité. Les clergés, si l'on consulte l'histoire, paraissent surtout rigoureusement soumis à cette loi universelle, Tant d'autres écrivains — beaucoup par conviction, et quelques-uns un peu pour se pousser dans le monde — nous ont chanté sur tous les tons la valeur inappréciable, mais toujours appréciée des services à eux rendus par le sacerdotisme national, — et à nous aussi, — que vous avez cru bon, afin d'éclaircir autant que possible tous les points de la question, de nous faire voir le revers de la médaille. Cette tâche courageusement entreprise est d'accomplissement moins agréable que l'autre, et aussi — il n'est pas permis de l'ignorer — moins lucrative ; mais, prenez-en ma parole, si vous la poussez à bout dans la sincérité de votre cœur et avec la ferme conscience de remplir un devoir impérieux, elle est pour le moins aussi méritoire : vous le verrez au jour de l'adéquante rétribution réservée aux œuvres de chacun.

Sur maints points je devrai sans doute différer d'opinion avec vos collaborateurs dont j'estime fort l'intrépidité ; mais, comme l'extrême diversité des sentiments et des manières de voir est d'institution

divine, il la faut respecter en tout, et la prétention contre laquelle nous devons lutter avec la plus chrétienne énergie, c'est celle qui veut, par tous les moyens, établir l'unité de croyance. Dieu a livré le monde aux disputes des hommes. Lafontaine ajoute :

La dispute est d'un grand secours,
Sans elle on dormirait toujours,

et il importe de tenir les esprits sans cesse éveillés. C'est la variété dans les opinions, comme c'est la variété dans toutes les choses de la nature qui fait la grandeur et la beauté toujours nouvelle de l'œuvre du Créateur. Sa Providence a mis à dessein la diversité dans l'unité et l'unité dans la diversité. De là la formation de ce beau mot : *uni-vers*. Il nous faut l'unité d'aspiration vers le Bien, le Juste et le Vrai, et à cette fin l'extrême variété des moyens pour y parvenir. C'est pour cela que la Providence a établi tant de formes religieuses transitoires combattant, en marchant au même but, par leurs travaux d'analyse dont la synthèse, qui se construit de plus en plus rapidement, nous donnera la RELIGION.

C'est de mettre obstacle à l'expression de cette irrépressible et légitime diversité des aperçus et des conceptions de la vérité divine qui constitue, par essence, le crime de lèse-humanité dont les sectes en majorité se rendent choniquement coupables en tout lieu. C'est contre ce crime inconsciemment et dévotement perpétré chaque jour dans notre pays que vous luttez avec l'énergie qui vous caractérise et qui vous vaut l'appui et l'encouragement de tout ce que le Canada peut contenir d'intelligences vraiment éclairées et de cœurs réellement virils. Quels que soient donc vos sentiments, pourvu qu'ils soient sincèrement entretenus, nul n'a le droit de vous les reprocher, ni surtout de vous en interdire l'énoncé par quelque moyen que ce soit. Vos contradicteurs n'ont qu'un droit à votre égard : vous réfuter s'ils le peuvent. Tout autre procédé de leur part est un aveu d'impuissance et compromet le triomphe de ce qu'ils croient être la Vérité. Car la Vérité ne redoute aucune attaque ; l'astuce et le mensonge seuls sont pusillanimes et craignent la clarté du jour. La Vérité, elle est encore à trouver dans toute sa plénitude. Quelles que soient les présomptueuses prétentions nourries dans les sanctuaires transformés en marché, nul ne peut se flatter de la posséder toute ; mais c'est progresser vers sa conquête que d'alléger constamment le lourd fardeau d'erreurs accumulées sur nos épaules par des traditions plus ou moins respectables, comme celles dont le Christ faisait si rigoureuse justice. " Cherchez et vous trouverez," voilà le divin précepte qui doit

stimuler votre courage, car Dieu bénit l'homme, dit V. Hugo :

Non pour avoir trouvé, mais pour avoir cherché.

La première erreur qu'il faut s'efforcer de faire disparaître, la plus dangereuse et la plus grossière à mon sens, si vénérable qu'elle paraisse par son âge et par sa tenacité dans la conviction de tant de braves gens, c'est la croyance qu'un corps constitué — religieux ou politique — peut légitimement faire servir la puissance dont il est dépositaire et la confiance qu'il a obtenue du public par des méthodes plus ou moins avouables, au baillonnement de ses contradicteurs. Hors la liberté de parole, il n'y a ni honnêteté vraie ni vertu solide. Quels que soient les oripeaux dont elle s'affuble et les fins qu'elle vise — celles-ci seraient-elles les plus légitimes du monde — la compression de la pensée est un sacrilège. Vous avez eu à lutter et vous avez encore à le faire contre l'exercice illicite d'un semblable pouvoir, contre l'emploi abominable d'une pareille force confiée à des aveugles et à des sourds, dont l'influence devient chaque jour de plus en plus funeste et qui finira par l'excès dans l'abus et par la stupidité dans l'excès, comme vous semblez le pressentir dans un de vos articles. Dans cette lutte que vous poursuivez — avec une admirable obstination — pour la liberté, la justice et la vérité, vous aurez en moi; si vous voulez bien accepter mon faible concours et l'emploi du peu de temps que me laissent mes occupations, un auxiliaire modeste et déterminé.

Mais il est temps de formuler la distinction dont j'ai parlé plus haut et à laquelle j'arrive enfin à la suite de ces trop longues considérations qui demanderaient, pour être abrégées, un talent que je n'ai point.

La façon dont le clergé canadien entend et pratique ce qu'il croit son devoir est ce qui doit surtout servir de matière à mes discours. Je ferai ma tâche avec tout le calme d'esprit dont je me sens capable, avec tout le respect que mérite l'opinion publique trop longtemps abusée. Je me propose d'être précis, catégorique, vigoureux même, quand la vigueur, chrétiennement comprise, me paraîtra nécessaire; mais je n'attaquerai jamais les personnes appartenant à la caste sacerdotale. Et c'est ici que je suis en plein dans la distinction que j'entends faire. Je lutte contre une institution, non contre les membres de cette institution individuellement. C'est à l'esprit qui anime ce corps que j'en veux, et c'est lui qu'il faut transformer. Je n'ai absolument rien dans le cœur contre aucun prêtre en particulier. Ça été un des rares bonheurs de mon existence mouvementée que de n'avoir avec les ecclésiastiques que j'ai eu le plaisir de connaître que des rapports de la plus entière cordialité. Ce sont pour la

plupart de saints et dignes hommes, de qui j'ai pris et de qui je prendrais encore volontiers l'avis sur les choses que je crois de leur compétence. Mais, en ce qui se rapporte au sujet des écrits que je commence, je suis formellement convaincu qu'ils ne savent ce qu'ils font, et qu'il leur sera beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup ignoré. Je dis cela sans la moindre intention de malignité. C'est donc la collectivité prêtreocratique que j'"attaquerai," puisqu'il ne vient pas, dans le moment, sous ma plume, d'autre verbe pour exprimer l'attitude que j'entends prendre à son égard. C'est la guerre loyale et franche à l'industrialisme simoniaque dont l'Église se meurt, par lequel elle se suicide, et qui constitue, à mes yeux, la plus flagrante violation des principes fondamentaux — si simples — de l'enseignement du divin fondateur de la religion chrétienne.

Mais, en tant que personnes, les prêtres sont comme les autres hommes — les uns bons, les autres meilleurs, les autres, encore, moins bons. Nul n'a le droit — et moi moins que tout autre — de leur jeter la pierre. Ainsi que nous tous, ils ont fait abus excessif, surtout comme entité corporative, du pouvoir qui leur est tombé entre les mains par un décret de la Providence dont je n'entends pas sonder ici tous les desseins. Ils ont industrialisé la Religion comme d'autres ont industrialisé la science, le droit, la médecine, la politique. Et qui donc est responsable du déplorable état de choses que je signale, si ce n'est nous qui avons laissé prendre à ce cléricalisme de toutes robes l'ascendant dont il a abusé pour notre perte et pour la sienne? Pour moi, je ne vois en eux et en nous que des frères égarés et follement antagonistes qui doivent se ressaisir et se donner l'instruction mutuelle. Ce mercantilisme éhonté qui souille les temples de la religion comme il souille ceux de la justice doit disparaître sous le souffle de la rénovation religieuse et sociale qui s'organise sur tous les points du globe et régènera le monde. L'influence corporative sacerdotale a été, à maints égards, plus désastreuse que celle des autres jurandes vouées à l'exploitation des masses laborieuses, ignorantes et crédules, parce que cette influence provenait d'un besoin supérieur, le plus impérieux de tous et le plus important à satisfaire, cette exigence de l'âme : la religiosité. Mais, comme particuliers, soumis à une discipline qui est loin d'être mauvaise par tous ses côtés, menant, sauf de très rares exceptions, une vie exemplaire, ils sont encore, somme toute, une élite dans notre population, et je ne garderai de l'oublier quand il m'arrivera de critiquer, avec acerbité peut-être, l'institution dont chacun d'eux est un rouage inconscient et dont l'influence est d'autant plus néfaste que ceux qui la composent sont individuellement plus dignes de respect.

Ce n'est pas en les rabrouant à tout propos que nous accélérerons le triomphe de la Vérité. Il est temps de se montrer reconnaissants et de leur rendre le bien qu'ils nous ont fait, en essayant à notre tour de les convertir. Ils ont cléricalisé l'humanité : nous humaniserons le cléricanisme jusqu'à ce qu'il disparaisse. La tâche est ardue, mais elle s'accomplira, grâce au concours puissant de tous les missionnaires laïques qui feront faire au cléricanisme sa retraite définitive.

Pour exclure toute ambiguïté de mon programme, je le résume ainsi : De la Religion le défenseur dévoué bien qu'indigne ; du prêtre l'ami sincère et respectueux ; du cléricanisme de toute dénomination l'irréductible adversaire.

JACQUES LEROYANT.

GARDE A VOUS !

Nous avons souvent déjà mis à la disposition de nos concitoyens les colonnes de ce journal pour les prévenir des dangers que leur faisait courir dans les choses matérielles leur aveugle dévouement aux conseils d'un clergé qui peut avoir toutes les vertus religieuses, mais qui manque absolument des grandes vertus laïques.

Si pénible que soit cette tâche, si ingrate qu'elle soit, car elle nous rapporte plus d'injures et de coups que de reconnaissance, nous ne nous rebutons pas.

Étant bien jeune, je voyais un jour un ivrogne qui suivait en titubant le bord des quais. Son chien, qui avait le sentiment du danger couru à chaque pas par son maître, se tenait obstinément entre le rebord et l'ivrogne que ce manège agaçait. Dans son cerveau de brute, ce chien qui était sa sauvegarde était un gêneur. L'homme s'arrête, gronde le chien de quelques jurons hébétés, veut le chasser, et comme l'intelligent serviteur reste solide comme un parapet, il prend son élan et lui décoche un fort coup de pied dans le ventre. La pauvre bête tombe à l'eau, mais l'homme, entraîné par la violence de l'aire d'aller qu'il s'est donnée, va piquer une tête dans le fleuve.

Que voit-on alors ? le bon chien oublieux des mauvais traitements et des coups, voyant le péril couru par son maître qui va disparaître, l'empoigne à pleine gueule par ses habits et le ramène au quai d'où il est retiré par les personnes présentes au sauvetage.

Quant au sauveteur il était vite rendu à terre et se secouait la toison vigoureusement de la façon la plus naturelle du monde.

Toute comparaison à part entre l'état mental de notre population et celle du personnage que nous venons de mettre en jeu, le peuple canadien est tellement aveuglé par les préjugés d'éducation à l'égard de

tout ce qui porte soutane, que le rôle de conseiller et de sauveteur demande bien de la constance et même un caractère bien souple.

Il faut endosser bien des horions avant de faire ouvrir les yeux à nos compatriotes.

Ainsi, nous leur avons souvent conseillé de se méfier de ces fameux organisateurs de grandes colonies religieuses, de ces missionnaires qui font de la colonisation une affaire et de leur ministère un accessoire commercial.

On vous les représente s'enfonçant dans la forêt la croix d'une main et la hache de l'autre, et cela fait très bien dans un dessin.

On ne compte pas que les malheureux, qu'ils entraînent ainsi à la suite de sa robe noire se trouvent le lendemain, l'exaltation religieuse une fois passée, prisonniers dans la forêt vierge, faute de moyens de retour et à la merci du colonisateur qui se fait bâtir un presbytère d'abord, une église ensuite, puis fait défricher ses terres et ne donne à ses victimes le moyen de s'échapper que quand son installation est complète.

Puis, il cède le tout à un confrère, contre beaux deniers, *monachus monaco lupus* et va recommencer aux États-Unis une nouvelle razzia, pareille à celles des *goums kabyles*, emmenant tout, familles, enfants, biens et tout dans leur douar, jusqu'au jour où ceux-ci ruinés et épuisés reprennent le chemin de l'exil avec une illusion de moins et bien des déboires de plus.

Que ceci se pratique sur une grande échelle, on en a la preuve par la lettre suivante publiée dans un journal de Québec :

Lake Linden Mich., 30 avril 1895.

M. l'éditeur de l'*Electeur*,

Par des extraits de deux journaux de notre localité, vous verrez si j'avais raison de décliner publiquement toute responsabilité et toute coopération à ce mouvement de rapatriement des nôtres sous la conduite du P. Paradis, qui a pourtant réussi à en amener plus de deux cents d'ici à Vernor, district de Nipissing ; tous sont revenus, moins une vingtaine qui n'ont pas le sou pour revenir ; une douzaine s'en reviennent à pied, sans le sou, sans provisions de bouche, etc.

Votre bien obligé, etc.

M. LETELLIER DE ST-JUST,

Prêtre.

Nous n'avons aucune raison de douter de l'authenticité de cette lettre, qui d'ailleurs n'a été discutée que par un seul journal bien pensant d'Ottawa, le *Canada*, qui s'exprime en ces termes :

Notre devoir, aujourd'hui encore est de nier les faits avancés et nous nous appuyons pour cela, non sur les données du R. P. Letellier, de Linden, l'ennemi du R. P. Paradis, mais sur le témoignage de M. C. W. Spencer surintendant géné-

ral du Pacifique qui dit : Il n'y a rien de vrai dans le prétendu exode des canadiens repatriés de Vernor, Nipissing.

Faisons une digression au sujet de cette citation.

Quel tolle n'aurait-on pas soulevé dans la presse cléricale si le RÉVEIL avait eu l'audace de nier des faits avancés par un curé en s'appuyant sur le témoignage d'un anglais protestant ?

De quelles excommunications ne nous aurait pas abreuvés toute la clique des pieds plats qui rongent quotidiennement les balustres aux quatre coins de la province !

Eh bien, c'est permis au *Canada* qui nous asperge de temps à autre des malédictions de Mgr Duhamel.

Ils ont les grâces d'état, ces doux organes !

Quant à nous, nous préférons le témoignage de M. le curé Letellier à celui de M. Spencer du C. P. R. pour cette excellente raison, très laïque, que ce dernier est très intéressé comme agent d'immigration à ne pas laisser croire que l'expédition a été un fiasco.

D'ailleurs, pour ceux qui savent comment cela s'opère, l'affaire du père Paradis, dont les malheureux détails rappellent assez les tristes récits de *Port-Tarascon*, moins la traversée, est le digne pendant de cinquante autres du même genre.

On se sert des Canadiens pour créer des paroisses, le Canayen est l'outil magnifiquement exploité dans ces mains habiles pour grandir le domaine spirituel et faire progresser leur puissance matérielle.

L'exploitation de l'idée religieuse du peuple est l'immense levier qui fait mouvoir ces masses.

Quand donc le peuple comprendra-t-il qu'il est la chair à canon de ces luttes d'influence religieuse et que son rôle est de cultiver la terre que lui a léguée son père, ou de faire marcher la machine au soin de laquelle son père a trouvé les moyens de le faire instruire et élever, et non pas de tirer des marrons du feu pour des singes qui le payent en grimaces.

CANADIEN.

CURES IRLANDAIS ET CURES CANADIENS-FRANÇAIS

Nos Canadiens des Etats-Unis tiennent, et ils ont raison, à avoir dans leurs paroisses des curés parlant leur langue.

C'est le moins qu'ils puissent demander.

Eh bien on le leur refuse et, à notre grand étonnement, le légat papal se déclare opposé à cette très légitime prétention.

La paroisse de Danielsonville (Conn.), s'est vue imposer un prêtre irlandais pour desservir une église exclusivement canadienne-française.

Les paroissiens ont protesté à l'évêque.

Naturellement, l'évêque leur a donné tort.

Ils ont protesté au légat papal, Mgr Satolli, et voici la réponse qu'ils ont eue :

WASHINGTON, 23 avril 1895.

Dr. J. C. LECLAIRE et autres,

Messieurs,

J'ai reçu votre pétition du 6 courant, et le contenu en a été longuement et soigneusement examiné. En réponse, je vous dirai qu'il me semble que votre devoir, comme bons catholiques, est de vous en tenir au jugement de Son Eminence le Révd. Evêque du diocèse auquel vous appartenez. Votre attachement à votre religion est très touchant et celui que vous montrez pour votre langue maternelle est très naturel et digne de louanges. Mais, vous devez vous rappeler, en même temps, que vous avez quitté un pays où l'usage de cette langue est universel, pour venir, volontairement, dans une contrée où l'on parle un langage tout à fait différent. Vous ne devez donc vous attendre à ce que l'on prenne ici les mêmes précautions pour assurer et prescrire l'usage de votre langue propre. Vous avez toujours, naturellement, le droit d'exposer vos griefs à ce sujet ou dans n'importe quelle autre circonstance à votre évêque ; mais quand il a pris connaissance de votre cas, vous devez bien vous persuader qu'il appartient à lui seul de déterminer la meilleure marche à suivre pour le bien de la religion, et, manquerait-il de vous accorder ce que vous demandez, il faut vous rappeler que c'est lui qui sait le mieux ce qu'il y a lieu de faire.

Quant à insister pour avoir satisfaction quand votre évêque a prudemment décidé que vous ne pouvez l'obtenir, c'est agir dans un esprit qui n'est pas louable pour ceux qui veulent être considérés comme de bons catholiques.

Après avoir examiné votre cas avec le plus grand soin, je trouve que l'évêque a toujours fait tout son possible pour pourvoir à tous les besoins de votre congrégation et qu'il ne vous a jamais laissés sans un prêtre qui pût parler suffisamment le français pour répondre à toutes les nécessités de votre religion. Vous ne devez pas vous attendre à plus de sa part.

C'est pourquoi, il ne vous reste qu'à vous en tenir à son jugement éclairé et à vous soumettre à sa décision en toutes choses en vous persuadant bien qu'il est assisté par Dieu pour diriger dans le mieux de ses intérêts, le diocèse à la tête duquel il a été placé.

Votre très fidèle en J. C.

FRS. SATOLLI, archevêque,

Délégué Apostolique.

Ainsi Mgr Satolli refuse aux Canadiens-Français des églises de leur langue aux Etats-Unis.

Mais il y a une chose consolante pour les Canadiens-Français, en effet, ce n'est pas le Pape qui doit être d'accord avec Mgr Satolli, sur tout ce qui regarde sa mission, mais c'est Mgr Satolli qui doit se mettre d'ac-

cord avec les intentions du Pape. Ceci étant admis, nous pouvons donc attribuer à l'archevêque de Lé-pante, comme étant ses propres sentiments ou ses propres intentions tout ce qu'il exprime dans la lettre qui précède.

Etablissons donc clairement quelles sont les intentions du Pape et du St Siège sur cette question du clergé national.

D'abord, il existe le précédent de Fall-River. La manière dont ces troubles regrettables ont été terminés sous l'influence bienfaisante du St Siège est connue de tout le monde.

Ensuite, se trouve la lettre du cardinal Rampolla aux évêques des Etats-Unis, dans laquelle il est dit clairement que le St-Père juge bon et convenable que chaque nation soit desservie par des curés de sa nationalité.

Puis, une autre lettre du Souverain Pontife lui-même dans laquelle il annonce qu'il a jugé nécessaire d'envoyer des prêtres italiens pour prendre soin des Italiens qui sont aux Etats-Unis, et par laquelle il recommande, en vertu de son autorité suprême, des évêques de ce pays. Est-il besoin d'ajouter que *ce qui est bon et nécessaire pour les Italiens l'est aussi pour les Canadiens.*

On rencontre aussi une recommandation de la Propagande, confirmée par Mgr Satolli lui-même, qui oblige certains évêques des Etats-Unis à accepter dans leur diocèses des prêtres grecs, quoique, d'après les coutumes de leur pays, tolérées par l'Eglise, ces prêtres soient mariés ; et ce, afin que les Grecs puissent être desservis par des prêtres de leur nation.

Ainsi, comme on le voit, le St-Siège ne recule devant rien, et il permet même les plus graves infractions à la discipline générale de l'Eglise, tant il a à cœur que chaque peuple soit desservi par des prêtres de son origine.

Enfin, *La Vérité*, de Québec dans son numéro du 22 juillet 1894 apporte un document aussi explicite et plus détaillé que ceux que nous avons cités jusqu'ici. C'est une lettre de Léon XIII lui-même aux évêques des Indes Orientales, dans laquelle nous lisons ce qui suit :

“ Il reste néanmoins une chose à faire qui importe extrêmement au salut des Indes, et Nous voulons, vénérables frères, que vous et tous les amis de la civilisation et du nom chrétien y apportiez le plus grand intérêt. Et cette chose, la voici : la conservation de la foi catholique restera précaire dans les Indes, et sa propagation incertaine, aussi longtemps qu'il n'y aura pas un clergé recruté parmi les indigènes, convenablement formés à la dignité sacerdotale, et qui soient non seulement les auxiliaires des prêtres étrangers, mais qui puissent eux-mêmes être les dignes ministres du christianisme dans leurs cités. On rapporte que telle

était aussi l'opinion de François-Xavier, qui avait, dit-on, coutume d'assurer que le christianisme ne pouvait pas s'établir d'une manière durable, dans l'Inde, sans le concours zélé de prêtres pieux et dévoués natifs du pays. Il est facile de voir combien il a jugé juste en cela. Car mille obstacles entravent l'œuvre des hommes apostoliques qui viennent d'Europe, surtout l'ignorance de la langue du pays, qu'il est très difficile d'apprendre, et aussi l'inexpérience des institutions et des mœurs auxquelles on ne s'initie qu'au bout de longtemps ; en sorte qu'il arrive fatalement que ces prêtres européens sont là comme des étrangers, il est évident que l'œuvre des prêtres indigènes sera beaucoup plus fructueuse. Ils connaissent, en effet, les goûts les caractères, les mœurs de leur race. Ils savent quand il est à propos de parler ou de se taire ; enfin, les Indous vivront toujours parmi d'autres indous sans leur être suspects ; ce qui est un point plus important qu'on ne pourra dire, surtout dans les temps de trouble.”

Enfin, il faut avoir égard à la tradition et garder religieusement tout ce que nous voyons établi autrefois avec succès. Or, la règle antique de l'apostolat, telle qu'elle dérive de la pratique et de l'institution des apôtres, était d'inculquer d'abord à la multitude les préceptes chrétiens, puis de choisir dans le peuple quelques sujets pour les faire entrer dans les ordres sacrés et les élever jusqu'à l'épiscopat. A leur exemple, les Pontifes romains ont toujours été dans l'usage de prescrire aux missionnaires, dès qu'une communauté de chrétien se trouverait assez nombreuse, de s'efforcer de recruter le clergé parmi les indigènes. Afin donc de pourvoir à la conservation et à la propagation du nom catholique parmi les Indous, il faut former au sacerdoce des Indous qui puissent, au milieu de toutes les conjonctures du temps, remplir facilement le saint ministère et rester à la tête de leurs concitoyens chrétiens.

Ces principes si justes, si larges, si chrétiens sont naturellement de tous les temps et de tous les lieux. Appliquons-les donc directement aux Canadiens. Supposons que cette lettre au lieu d'être adressée aux évêques des Indes Orientales, soit adressée aux évêques des Etats-Unis. Alors, nous lisons comme il suit :

“ Il reste néanmoins une chose à faire, qui importe extrêmement au salut *des Canadiens*, et nous VOULONS, Vénérables Frères, que vous y apportiez le plus grand intérêt. Et cette chose, la voici : la conservation de la foi catholique restera précaire *parmi les Canadiens des Etats-Unis* aussi longtemps qu'il n'y aura pas un clergé recruté parmi les *leurs*, convenablement formés à la dignité sacerdotale, et qui soient non-seulement les auxiliaires des prêtres étrangers, mais qui puissent être eux-mêmes les dignes ministres du christianisme *parmi leurs compatriotes*. On rapporte que telle était l'opinion de François-Xavier... Et il est facile de voir combien il a jugé juste en cela. Car mille obstacles entravent l'œuvre des hommes apostoliques qui viennent d'Irlande, surtout l'ignorance de la langue française, qu'il est très difficile d'apprendre ; et aussi l'inexpérience

des institutions et des mœurs, auxquelles on ne s'initie qu'au bout de longtemps, de sorte qu'il arrive fatalement que ces prêtres *irlandais* sont là comme des étrangers, *parmi les Canadiens*. Aussi, comme le peuple se confie difficilement aux étrangers, il est évident que l'œuvre des prêtres nationaux sera beaucoup plus fructueuse. Ils connaissent en effet, les caractères, les mœurs de leur race; ils savent quand il est à propos de parler ou de se taire; enfin, des *Canadiens* vivront toujours parmi d'autres *Canadiens* sans leur être suspects, ce qui est un point plus important qu'on ne pourrait dire, surtout dans les temps de trouble," etc.

Voilà la parole du Souverain Pontife appliquée aux besoins présents et voilà donc ses intentions clairement démontrés. Le Pape veut que les peuples soient desservis par des curés de leur nationalité.

OVIDE.

CALOMNIEZ, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

Bien des fois, nous avons dit et écrit, que notre clergé ne se gênait pas assez dans les moyens qu'il employait pour détruire ceux qu'il considère lui être adverses. Ces allégations, ont toujours été déclarées calomnieuses par nos saints adversaires. Il nous tombe aujourd'hui, sous la main, une preuve, que nous avons raison de parler comme nous le faisons, et que nos adversaires, de leur côté, ajoutaient le mensonge à la calomnie quand ils nous dénonçaient parce que nous avons dit la vérité. Il est vrai, que pour oser dire la vérité, sur les faits et gestes de notre clergé, il faut avoir plus que de la bravoure, il faut avoir un toupet d'enfer.

Quel est le journal qui aurait publié les vérités que le RÉVEIL écrit et publie tous les jours? Il n'y en a pas un seul, à l'exception du RÉVEIL; c'est pourquoi notre journal est absolument nécessaire et tous ceux qui nous lisent sont absolument enchantés de nous. Notre existence fait partie de leur existence et nous sommes pour eux ce rayon de joie et de bonheur qui aide à supporter les misères de la vie.

Le RÉVEIL est la seule arme défensive à la portée de ceux qui ont à recevoir les attaques de certains membres du clergé. Nous le prouverons de suite :

Dans le mois d'avril dernier, la femme d'un de nos amis, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, lui apprend qu'elle en avait entendu de belles sur le compte de M. Horace St. Louis, avocat, pendant qu'elle visitait des familles canadiennes, établies aux Etats-Unis depuis plus de trente ans. Notre ami s'informe du nom

des personnes qui répandent ces calomnies, et il écrit de suite à l'une d'elles, la lettre qui suit :

Montréal, 19 Avril, 1895.

" M. L. . . . B. . . . ,

" Etudiant en médecine, New-Haven, Conn.

" Mon cher L.

Ma femme m'apprend qu'au cours d'une conversation, qu'elle aurait eue avec toi, tu lui aurais dit que, lorsque tu étais au collège de Montréal un professeur, un prêtre, aurait dit devant toi que l'avocat St-Louis, qui avait plaidé la cause du *Canada-Revue* contre Mgr Fabre, était un homme débauché, qui avait abandonné sa femme, ses enfants, et qu'il vivait en concubinage avec une autre femme.

Je n'ai pas le moindre doute que tu n'as pas inventé cela toi-même, et c'est pourquoi je te demande de me donner de suite : 1o. le nom de ce prêtre qui a ainsi parlé devant toi ; 2o. la date, aussi expresse que possible ; 3o. l'endroit où il a ainsi parlé, c'est-à-dire, si c'était en classe, à l'étude, à la chapelle, ou dans la récréation ; 4o. enfin, devant quels élèves et quels sont les noms des élèves devant qui il a ainsi parlé.

Tu comprends que tout ceci est important et tu vois toi-même, que, si tu étais marié et père de famille et que l'on dirait de pareilles choses sur ton compte, tu serais bien heureux que l'on t'en informe.

Comme vous le voyez, cette lettre est en date du 19 avril dernier ; eh bien, le jeune homme en question, un étudiant en médecine, qui a fait un cours d'études complet au collège de Montréal, a jonglé et médité pendant trois longues semaines avant de pouvoir accoucher d'une réponse ; et vous allez voir quelle réponse ; nous la donnons *verbatim*, nous contentant de souligner les atroces fautes de français qu'elle renferme, à seule fin que ce futur médecin comprenne bien que c'est de l'Iroquois qu'il est venu apprendre au collège de Montréal et non pas du français.

Ce jeune étudiant a dû consulter son *alma mater* avant de répondre et, aussi, voyez, c'est clair et limpide cette réponse :

New-Haven, Conn.

9 mai 1895.

C. . . . L. . . .

Cher Monsieur :

Vous me trouverez sans doute *hors de vue* (out of sight) pour n'avoir pas reçue une réponse plus tôt. Je me garderai de faire des excuses à un homme aussi sérieux que vous ; (comprends pas, c'est de l'Iroquois) néanmoins *veillez* croire que je regrette beaucoup de vous avoir fait attendre *après* une réponse. Pour moi je serais bien en peine de répondre à toutes les questions que vous me posez, soit que le numéraire me *fait* défaut, soit aussi que les circonstances m'en empêchent.

Et c'est tout. Nous voyons d'ici ces *circonstances*

qui empêchent cet élève de répondre aux questions qu'on lui pose. Il n'a pas inventé les atroces calomnies qu'il a débitées, mais il craint de compromettre celui qui les lui a mises dans la tête. Il est un bon élève et il sait protéger ses maîtres ; il est digne d'eux.

Voilà ce que l'on enseigne dans nos incomparables grandes maisons d'éducatons ; voilà comment et de quoi l'on nourrit l'esprit des élèves et voilà les hommes que l'on forme !

Ces inqualifiables et diaboliques calomnies ont été dites et répétées devant des centaines de personnes qui y ont ajouté foi, parcequ'elles prenaient leur origine dans la bouche d'un prêtre. Or, un prêtre, cela ne saurait mentir et, surtout calomnier !

N'allez pas croire que le prêtre, qui calomnie ainsi son prochain, ne sait pas que sa parole est acceptée comme sacrée par nos auditeurs ; C'est précisément parcequ'il sait qu'on n'osera pas mettre en doute ses assertions qu'il en devient plus effronté, plus menteur et plus calomniateur.

Calomnions se dit-il ; si le RÉVEIL nous dément, il en restera peut-être moins, mais il ne restera certainement toujours quelque chose. Et, si le RÉVEIL n'existait pas, la calomnie ne connaîtrait plus de bornes.

On pourrait bien le supprimer avant longtemps, comme on a fait du *Canada-Review*.

FLUTE

UNE EXECUTION EN REGLE

LE QUOTIDIEN VS LA CROIX

Le *Quotidien* de Lévis qu'on n'accusera pas de tendances révoltées, vient d'exécuter souvent les règles la *Croix* du Canada et les journaux basés sur l'exploitation clérical.

Nous n'avons rien à ajouter à cette exécution qui cingle à la bonne place.

" La *Croix*, espèce de gibet où l'on attachait anciennement les criminels : " telle est la définition du dictionnaire. Depuis que le fils de Dieu y fut attaché, la croix est devenue un auguste symbole, un signe de rédemption pour l'homme. Le ministre de Dieu bénit, consacre l'hostie, administre les sacrements, absout le pénitent, en faisant le signe qui rappelle la croix.

Choisir ce symbole divinisé pour titre d'un journal politique, c'est le comble de l'impudence, c'est une profanation voisine du sacrilège.

De quel droit des individus, souvent étrangers à nos mœurs, à notre milieu social, toujours présomptueux en raison directe de leur audace et de leur ignorance, couvrent-ils leurs élucubrations malsaines de ce signe auguste, qui appartient à toute la chrétienté. De quel droit s'en emparent-ils comme d'une chose à eux ? Qui

leur a donné mission et pouvoir ? Est-ce à eux que le Fils de Dieu a dit : " allez et enseignez toutes les nations " N'importe quel hypocrite, quel imbécile, quel astucieux, quel sacrifiant pourrait donc prendre une croix et s'écrier : suivez-moi, je suis la Vérité !

S'il est permis de faire un tel usage de la croix, si le premier venu la peut accaparer à son profit on pourrait donc aussi prendre la sainte hostie, les saintes huiles, le saint ciboire, et en faire un objet de réclame, une preuve d'orthodoxie !

Je proteste contre de tels titres de journal.

La *Croix* du Canada n'est pas une vraie croix, car il n'y a pas telle chose qu'une croix spéciale pour le Canada. Il n'y en a qu'une vraie croix, c'est celle de l'église catholique, et catholique veut dire universel.

S'il y avait une croix spéciale pour le Canada et que le journal qui s'est affublé ce titre la représentât, ce serait à désespérer des enseignements de la vraie croix. Car le journal en question manque absolument de l'esprit de charité et de sacrifice qui y a fait monter le fils de Dieu. Il manque de cette abnégation, de cet amour brûlant de l'humanité qui sont une des preuves de la divinité du Christ. Il manque de cette pénétration de vues, de cette largeur d'idées, de cette fixité de principes qu'on attend d'une direction surhumaine ou surnaturelle.

Ses colonnes fourmillent d'erreurs, de platitudes, de mensonges, qu'il lui faut constamment rétracter et avaler.

Heureusement que le public du Canada, qui n'est pas aussi benêt que de sots étrangers le pensent, ne se laisse pas assez prendre au truc d'un titre pour sustenter abondamment l'œuvre. Je fais des vœux pour que ces parias cessent d'être une croix — dans le sens vulgaire du mot — pour les citoyens de cœur qui travaillent sincèrement et avec intelligence dans les intérêts sacrés que *La Croix* met constamment en péril.

Celui qui a ennoblé et divinisé la Croix un jour, à coups de fouet chassa les marchands du temple. Imitons-le en chassant de l'arène à coups de mépris et de dédain ce journal qui veut faire prévaloir ses intérêts politiques, qui veut fournir du picotin à ses propriétaires par le trafic des choses saintes. Mettons vite cette croix au cimetière.

Il y a eu trop, au Canada, de ces soi-disant organes directs des vérités éternelles. Ils se donnent fallacieusement des missions pies, s'affublent de manteaux d'emprunt et font œuvre de désunion. Arrachez ce manteau, et vous trouverez un fouillis d'orgueil, d'égoïsme, de haine, d'exploitation de la bonne foi religieuse.

(Le Quotidien.)

LE SENS PRATIQUE

J'étais entré il y a quelque temps, à New-York, chez les éditeurs "Harper Brothers," et je parcourais d'un œil distrait une belle collection de dessins ayant servi à l'illustration du fameux *Harper's Monthly* lorsque, au tournant d'une page, deux gravures m'intéressèrent soudain vivement. Ces deux dessins ont figuré il y a une dizaine d'années, je crois, dans un assez long travail intitulé *Les Découvreurs d'Amérique*, et l'un représente Jacques-Cartier atterrissant pour la première fois sur la pointe de Gaspé, tandis que l'autre met en scène le débarquement, sur la plage de Plymouth, des Puritains du Massachusetts.

Ces deux sujets ont été traités avec un réel talent, et ce qui en double encore, selon moi, le mérite, c'est qu'on voit très bien que leur auteur n'a aucunement voulu indiquer une juxtaposition de contrastes. Il a fait et agi selon ce qu'il sentait être vrai et naturel, voilà tout.

Et pourtant ces contrastes sont frappants, je dirais même criants. Dans le premier dessin, le découvreur Malouin, debout, tête nue, devant la croix que ses compagnons viennent de dresser, tient d'une main le drapeau fleurdelysé, et de l'autre son épée. Ses yeux, levés dans une prière ardente, contiennent dans leurs orbes tout un monde de promesses et de remerciements. Autour de lui s'agitent ses hommes d'armes, compagnons de périls et de gloires. Les épées, sorties des fourreaux, frémissent dans les mains nerveuses, et l'on peut pressentir, rien qu'à ces fulgurances d'acier, ce qui sera plus tard l'épopée si belle, et aussi—il faut ajouter—quelque peu Don Quichotte, de la France dans le Nouveau-Monde.

Tout autre est le débarquement des Puritains. Il a neigé, la brise paraît vive, et tout là-bas, dans des horizons troublés, le navire qu'on vient de quitter roule sur son ancre, fouetté par des flots blancs d'écume. Tout ce pauvre troupeau humain vient de descendre à terre, et tous, hommes, femmes, et enfants, semblent partagés entre la joie d'être sains et saufs après une longue traversée, et la sourde inquiétude que leur inspire le premier aspect de cette nature inhospitalière, si âpre et si rugueuse surtout sur ces côtes de Plymouth. Vous vous imaginez sans doute qu'ils vont au moins se jeter à genoux, pour remercier Dieu de leur avoir fait la vie sauve. Ah ! bien, vous vous trompez, et ils ont vraiment à aviser à bien plus pressé que cela. Ce n'est pas, cependant que la foi leur manque—ils l'ont bien prouvé, en bravant la fureur et les édits de Cromwell—non, mais voilà, je le répète, ils ont en ce moment besogne plus pressante, et, en gens pratiques qu'ils sont, ils avisent de suite à l'expé-

dier. Les émotions ont dû les creuser, car ce à quoi ils songent avant tout c'est à se mettre quelque chose sous la dent, et les voilà donc, les hommes allumant des feux et installant des crémaillères, les femmes défilant les marmites, et bientôt la soupe mijote, et la bonne, vulgaire, et bourgeoise odeur du pot-au-feu monte pour la première fois dans cet air vierge d'Amérique, mêlée aux émanations salines venues du large. Eh ! parbleu, oui, soupe tout d'abord, et nous en serons ensuite d'autant plus vaillants pour prier Dieu.

* *

Ah ! ma pauvre France chérie, la vois-tu bien là, maintenant, ton erreur, et sais-tu, pour quoi ton œuvre d'Amérique devait fatalement périlcliter, puis se fondre et s'évanouir devant le colosse anglo-saxon ? A quoi songeais-tu donc quand, pour coloniser ce pays, tu croyais qu'il était avant tout nécessaire d'ouvrir de pauvres âmes de sauvages à l'infini de ta foi, et de lancer, dans de sublimes et folles équipées, tes missionnaires, tes soldats, et tes coureurs des bois, dans les profondeurs de cet immense continent. Il t'eût pourtant été si facile de te tasser, te concentrer dans ton coin, et là, estimant que charité bien ordonnée commence par soi-même, de surveiller tranquillement, toi aussi, ton pot-au-feu ? Qui sait, tu serais peut-être devenue à ton tour, ce que l'on est convenu d'appeler une personne pratique, c'est-à-dire serrant de près ses intérêts, et ramenant tout à un égoïsme froid et calculé, à un mercantilisme d'où la part d'idéal est sévèrement bannie.

Mais vois donc, en effet, la leçon de l'histoire. Tandis que, du septentrion au midi, des rivages glacés du Labrador jusqu'aux flots bleus du Golfe du Mexique ; et du levant au couchant, depuis les premiers contre-forts des Alleghenies jusqu'aux Montagnes Rocheuses ; tandis que, dis-je, dans toute cette infinie région, il n'y avait que toi qui vivais, qui palpétais, qui semblais immuable, presque éternelle, tes ennemis peu nombreux ne possédaient, eux, qu'une étroite lisière de terre faisant face à l'Atlantique. Tu ne t'en souciais guère, estimant leur existence bien précaire, confiante dans la puissance de tes armes et dans la valeur de tes troupes ; montrant pour toute réponse, aux timorés, tes drapeaux solidement cloués aux hampes de tes bastions, et qui claquaient fièrement, orgueilleusement, à toutes les brises. Et pourtant, et tu le vois bien maintenant, il te manquait alors ce qui faisait leur force à eux : tu n'avais pas le "sens pratique." Deux mots dont on abuse, je le veux bien ; quelque chose de très vulgaire, de très mesquin aussi, j'en ai bien peur, mais qui doit être par contre bien utile, voire nécessaire, puisque c'est cela même qui aujourd'hui est

en train de révolutionner le monde. La soupe, vois-tu, la soupe des Puritains accroupis sur ce rivage de Plymouth, c'était là l'important, dans le temps. Et faute de cela, pour t'être tenue le ventre creux et la cervelle farcie de vaines glorioles, la marée montante de tes ennemis, soudain, a fondu sur toi au dépourvu, puis t'a submergée, ne laissant plus debout, de ton antique puissance, que ce groupe de Canadiens-Français de la Province de Québec.

SILVA OLAPIN

COMMANDEMENTS

Le petit jeu, judis assez usité, qui consiste à composer des "commandements" satiriques, rimés à l'imitation du Décalogue, semble redevenir momentanément en faveur. Les *Débats* signalaient trois de ces commandements parus en des publications récentes.

C'est, d'abord, M. Lambinet, de Tinus, qui formule, en vingt distiques, pour les photographes amateurs, des préceptes tels que ceux-ci :

Ton appareil ne prèteras
Ni tes clichés aucunement.
De tes portraits retireras
Peu de profits probablement
Sitôt que tu t'énerveras
Tu boucleras ton instrument.

Puis, c'est M. Le Mansois-Dupré qui, dans son *Esprit de Joseph Prudhomme*, offre aux jeunes viveurs qualifiés de "gommeux" douze avis, dont voici un échantillon :

Quand dans Gomme tu seras,
Tu ne penserás nullement...
Vers le matin du souperas
Sans appétit aucunement.
A sept heures te coucheras
Ereinté, vanné, mécontent...
Lendemain recommenceras
Et autres jours pareillement

Enfin, un humoriste de la Bourse, un décavé peut-être, adresse à ses confrères en agio un double dizain de conseils pratiques d'une ironie quelque peu brutale :

De la hausse te méfieras
Et de la baisse également
Le sous-péristyle fuiras
Afin d'agioter longtemps.
Tes différences tu paieras,
Si tu veux vivre honnêtement.
Au grand jamais ne voleras,
Ni tripoteras... *indulgent.*

BOUQUET DE PENSEES

Nous détachons, de la remarquable étude que publie M. Lacaussade, dans la *Nouvelle Revue internationale*, sur Mme. Barratin, — dont les recueils de pen-

sées obtiennent un si grand succès, — quelques passages intéressants :

C'est plaisir, dit M. Lacaussade, de la suivre dans ses investigations ou s'égaie sa pétulante curiosité, de la surprendre au milieu de types et d'originaux des deux sexes, exerçant ses dons de pénétration, saisissant au passage un caractère sous une physionomie, le bouffon sous le solennel, et les peignant à l'esprit dans une pittoresque expression ; de singuliers profils se détachent en relief, tantôt d'une spirituelle boutade, tantôt d'une pensée sérieuse : ce sont de vrais camées dans leur genre. Donnons-en quelques-uns, prenons-les au hasard des pages et comme ils se présenteront, ne serait-ce que pour justifier une analyse peut-être minutieuse. Je transcris :

"Les convenances sociales sont des sottises qui ont fait leur chemin.—L'ennui n'est admissible qu'en société.—J'ai plus de dédain que de pitié pour les gens qui s'ennuient.—Si vous voulez punir un bavard, devancez-le. Quand les oiseaux chantent en chœur, la pie arrive ; ainsi le bavard dans un groupe où règne l'harmonie. Une médisance se prélassa triomphalement sur les lèvres d'un bavard comme le singe de la fable sur le dos du dauphin.—Il faut se juger à jeun et les autres après dîner.—Il y a des gens qu'on aime et qu'on ne supporte pas.—Plaire n'est jamais si doux que déplaire à certaines gens.—Les gens qui ne savent pas s'en aller sont aussi insupportables que ceux qu'il faut attendre.—Si notre inexactitude n'est point corrigée par l'exactitude d'autrui, elle ne le sera jamais.—Que de gens nous régalaient de leur présence au delà de notre faim.—On s'éloigne agréablement des gens qui ont besoin de tout blâmer.—On revient de bien des choses, mais on revient encore plus de bien des gens.—La flatterie monte aussi bien par l'escalier de service que par le grand ; toute voie lui est bonne.—Une habitude est comme l'angora de la maison qui grimpe sur notre dos sans que nous le sentions.—La fille corrigéant la mère en fait d'illusions, cela se voit.—Je n'aime pas plus les roses déformées par la culture que je n'aime les jeunes filles émancipées par la société."

Dans ce milieu social, à côté des gens en vue, circulent des figures plus effacées. Mme Barratin ne les dédaigne pas ; pour nous parler des humbles, sa plume s'attendrit : "Quel est, dit-elle, le plus grand tort d'une dame de compagnie ? c'est d'occuper la place d'être rêvés ou absents." Le monde des serviteurs lui-même a trouvé chez elle un témoin bienveillant, mais avisé toujours, d'une indulgence qui ne se laisse pas duper. Jugez-en par ce qui suit :

"Que je plains les gens qui ont besoin du silence d'un domestique.—Revanche du sort ! personne ne sait mieux se faire servir qu'un domestique à l'hôtel.—

Un domestique qu'on appelle monsieur, un bourgeois qu'on appelle monseigneur, des heureux qu'on fait sans bourse délier.—Un homme riche n'a pas besoin d'emporter en voyage la vanité de sa maison, son domestique s'en charge."

AUGUSTE LACAUSSADE.

LE CODE CIVIL CANADIEN

MM. Whiteford et Théoret viennent de doter le barreau de la Province d'un nouvel et très important ouvrage intitulé : "Le droit civil canadien basé sur les répétitions écrites sur le code de Frédéric Mourlon, par P. B. Migneault. L'importance de cet ouvrage n'échappera à personne, surtout aux avocats qui sont toujours obligés pour l'interprétation de nos lois de recourir aux auteurs français, commentateurs d'un code qui bien que le père du nôtre en diffère cependant sur plusieurs points assez essentiels.

Le nom de M. Migneault est à lui seul une garantie du mérite d'un tel code.

Prenant pour base de ses travaux les œuvres de Mourlon et de Beaudry Lacantinerie, auteurs qui ont résumé avec talent le travail des grands commentateurs, M. Migneault les suit pas à pas, élague ce qui est inapplicable, ajoute ce que notre droit a en plus, explique les moindres nuances, travail tantôt microscopique, tantôt de haute originalité, basé toujours sur l'histoire de notre droit, sur la jurisprudence de nos tribunaux, le tout discuté et approfondi avec clarté et concision. Pour ce qui est de ce premier volume, plus du tiers est original et peut se comparer favorablement au travail de l'auteur français ; quand à la doctrine elle est basée sur le code et les décisions de nos tribunaux, dont plus de trois cents sont citées et souvent commentées.

Le tome premier contient une introduction doctrinale et historique, le titre préliminaire du code civil et les titres de la jouissance et de la privation des droits civils, des actes de l'état civil, du domicile, des absents et du mariage. "Le peu de titre que contient ce volume, dit l'auteur dans sa préface, s'explique par la nécessité de faire une introduction en partie double et aussi par l'abondance et l'importance des matières qui devraient y être étudiées. J'espère n'avoir pas été coupable de longueurs là où je n'ai voulu être que complet." Ceux qui parcourront cet ouvrage conviendront, croyons-nous, que M. Migneault a été complet et que dans tout ce qu'il a écrit il n'y a rien à supprimer.

Il serait du reste impossible dans les limites d'un article de journal, déjà même un peu long, de donner une appréciation critique d'un pareil ouvrage. Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de signaler certains chapitres qui nous ont spécialement frappés. La seconde partie de l'introduction, où M. Migneault traite des sources du droit canadien, devrait être lue avec grand soin : c'est la clef de l'œuvre entière et elle servira de base à la jurisprudence ou quelquefois même à l'opinion personnelle de l'auteur dans les rares occasions où les décisions lui font défaut.

Autres chapitres fondamentaux, ceux où l'auteur traite de la nationalité et de la privation des droits civils. Il serait bien difficile, croyons-nous, de mieux expliquer les principes de notre droit sur ces sujets obscurs pour tant de personnes. A part ces chapitres et deux ou trois autres complètement originaux, on trouve à peine une page où le texte de Mourlon n'a pas dû être modifié, et il n'est pas rare de trouver plusieurs de suite où on a dû substituer du nouveau au texte primitif. En un mot, et ce sera toujours là, quelles que soient ses autres qualités, le mérite principal de cet ouvrage. Le lecteur canadien peut y puiser sans crainte, sûr de trouver sur tous les points le texte de notre loi et la doctrine de nos tribunaux.

La partie typographique est très soignée ; elle fait le plus grand honneur aux ateliers de la compagnie d'imprimerie Desaulniers.

Les directeurs du Parc Sohmer préparent une brillante ouverture de la saison d'été le 12 courant. Suivant leur habitude, ces messieurs n'épargnent rien pour donner aux visiteurs les plus grandes attractions possibles. Le succès des années précédentes sera certainement surpassé cet été. Le Parc devient de plus en plus populaire, et nous sommes heureux de constater que la bonne société anglaise et française y est constamment attirée par la bonne musique, la bonne compagnie et les amusements hors de pair que MM. Lavigne et Lajoie lui procurent à si bas prix. Voir le programme dans les journaux quotidiens.

FEUILLETON

CARMEN

III

Elle mit sa mantille devant son nez, et nous voilà dans la rue, sans savoir où j'allais.

—Mademoiselle, lui dis-je, je crois que j'ai à vous remercier d'un présent que vous m'avez envoyé quand j'étais en prison. J'ai mangé le pain ; la lime me servira pour affiler ma lance, et je la garde comme souvenir de vous ; mais l'argent, le voilà.

—Tiens ! il a gardé l'argent, s'écria-t-elle en éclatant de rire. Au reste, tant mieux, car-je ne suis guère en fonds ; mais qu'importe ? chien qui chemine ne meurt pas de famine. Allons, mangeons tout. Tu me régales.

Nous avons repris le chemin de Séville. A l'entrée de la rue du Serpent, elle acheta une douzaine d'oranges, qu'elle me fit mettre dans mon mouchoir. Un peu plus loin, elle acheta encore un pain, du saucisson, une bouteille de manzanilla ; puis enfin elle entra chez un confiseur. Là, elle jeta sur le comptoir la pièce d'or que je lui avais rendue, une autre encore qu'elle avait dans sa poche, avec quelque argent blanc ; enfin elle me demanda tout ce que j'avais. Je n'avais qu'une piécette et quelques cuartos, que je lui donnai, fort honteux de n'avoir pas davantage. Je crus qu'elle voulait emporter toute la boutique. Elle prit tout ce

qu'il y avait de plus beau et de plus cher, *yemas*, *turon*, fruits confits, tant que l'argent dura. Tout cela, il fallut encore que je le portasse dans des sacs de papier. Vous connaissez peut-être la rue du Candilejo, où il y a une tête du roi don Pedro le Justicier. Elle aurait dû m'inspirer des réflexions. Nous nous arrêtaâmes, dans cette rue-là, devant une vieille maison. Elle entra dans l'allée, et frappa au rez-de-chaussée. Une bohémienne, vraie servante de Satan, vint ouvrir. Carmen lui dit quelques mots en romani. La vieille grogna d'abord. Pour l'apaiser, Carmen lui donna deux oranges et une poignée de bonbons, et la conduisit à la porte, qu'elle ferma avec la barre de bois. Dès que nous fûmes seuls, elle se mit à danser et à rire comme une folle, en chantant : — Tu es mon *rom*, je suis ta *romi*. Moi j'étais au milieu de la chambre, chargé de toutes ses emplettes, ne sachant où les poser. Elle jeta tout par terre, et me sauta au cou, en me disant : — Je paye mes dettes, je paye mes dettes ! c'est la loi des Calés ! — Ah ! monsieur, cette journée-là ! . . . quand j'y pense, j'oublie celle de demain.

Le bandit se tut un instant ; puis, après avoir rallumé son cigare, il reprit :

Nous passâmes ensemble toute la journée, mangeant, buvant, et le reste. Quand elle eut mangé des bonbons comme un enfant de six ans, elle en fourra des poignées dans la jarre d'eau de la vieille. — C'est pour lui faire du sorbet, disait-elle. Elle écrasait des *yemas* en les lançant contre la muraille. — C'est pour que les mouches nous laissent tranquilles, disait-elle... Il n'y a de tour ni de bêtise qu'elle ne fit. Je lui dis que je voudrais la voir danser ; mais où trouver des castagnettes ? Aussitôt elle prend la seule assiette de la vieille, la casse en morceaux, et la voilà qui danse la *romalis* en faisant claquer les morceaux de faïence aussi bien que si elle avait eu des castagnettes d'ébène ou d'ivoire. On ne s'ennuyait pas auprès de cette fille-là, je vous en réponds. Le soir vint, et j'entendis les tambours qui battaient la retraite.

— Il faut que j'aille au quartier pour l'appel, lui dis-je.

— Au quartier ? dit-elle d'un air de mépris ; tu es donc un nègre, pour te laisser mener à la baguette ? Tu es un vrai canari, d'habit et de caractère. Va, tu as un cœur de poulet. Je restai, résigné d'avance à la salle de police. Le matin, ce fut elle qui parla la première de nous séparer. — Ecoute, Joseito, dit-elle ; t'ai-je payé ? D'après notre loi, je ne te devais rien, puisque tu es un *payllo* ; mais tu es un joli garçon, et tu m'as plu. Nous sommes quittes. Bonjour.

Je lui demandai quand je la reverrais.

— Quand tu seras moins niais, répondit-elle en riant. Puis, d'un ton plus sérieux : Sais-tu, mon fils, que je crois que je t'aime un peu ? Mais cela ne peut durer. Chien et loup ne font pas longtemps bon ménage. Peut-être que, si tu prenais la loi d'Égypte, j'aimerais à devenir ta *romi*. Mais ce sont des bêtises : cela ne se peut pas. Bah ! mon garçon, crois-moi, tu en es quitte à bon compte. Tu as rencontré le diable, oui, le diable ; il n'est pas toujours noir, et il ne t'a pas tordu le cou. Je suis habillée de laine, mais je ne suis pas un mouton. Va mettre un cerge devant ta *majari* ; elle l'a bien gagné. Allons, adieu encore une fois. Ne pense plus à Carmencita, ou elle te ferait épouser une veuve à jambes de bois.

En parlant ainsi, elle défaisait la barre qui fermait la porte, et une fois dans la rue elle s'enveloppa dans sa mantille et me tourna les talons.

Elle disait vrai. J'aurais été sage de ne plus penser à elle ; mais, depuis cette journée dans la rue du Candilejo, je ne pouvais plus songer à autre chose. Je me promenais tout le jour, espérant la rencontrer. J'en demandais des nouvelles à la vieille et au marchand de friture. L'un et l'autre répondaient qu'elle était partie pour Laloro, c'est ainsi qu'ils appellent le Portugal. Probablement c'était d'après les instructions de Carmen qu'ils parlaient de la sorte, mais je ne tardai pas à savoir qu'ils mentaient. Quelques semaines après ma journée de la rue du Candilejo, je fus de faction à une des portes de la ville. A peu de distance de cette porte, il y avait une brèche qui s'était faite dans le mur d'enceinte ; on y travaillait pendant le jour, et la nuit on y mettait un factionnaire pour empêcher les fraudeurs. Pendant le jour, je vis Liilas Pastia passer et repasser autour du corps de garde, et causer avec quelques-uns de mes camarades ; tous le connaissaient, et ses poissons et ses beignets encore mieux. Il s'approcha de moi et me demanda si j'avais des nouvelles de Carmen.

— Non, lui dis-je.

— Eh bien, vous en aurez, compère.

Il ne se trompait pas. La nuit, je fus mis de faction à la brèche. Dès que le brigadier se fut retiré, je vis venir à moi une femme. Le cœur me disait que c'était Carmen. Cependant je criai : Au large ! on ne passe pas !

— Ne faites donc pas le méchant, me dit-elle en se faisant connaître à moi.

— Quoi ! vous voilà, Carmen !

— Oui, mon pays. Parlons peu, parlons bien. Veux-tu gagner un douro ? Il va venir des gens avec des paquets ; laisse-les faire.

— Non, répondez-je. Je dois les empêcher de passer ; c'est la consigne.

— La consigne ! la consigne ! Tu n'y pensais pas rue du Candilejo.

— Ah ! répondis-je tout bouleversé par ce seul souvenir, cela valait bien la peine d'oublier la consigne ; mais je ne veux pas de l'argent des contrebandiers.

— Voyons, si tu ne veux pas d'argent, veux-tu que nous allions encore dîner chez la vieille Dorothée ?

— Non ! dis-je à moitié étranglé par l'effort que je faisais. Je ne puis pas.

— Fort bien. Si tu es si difficile, je sais à qui m'adresser. J'offrirai à ton officier d'aller chez Dorothée. Il a l'air d'un bon enfant, et il fera mettre en sentinelle un gaillard qui ne verra que ce qu'il faudra voir. Adieu, canari. Je rirai bien le jour où la consigne sera de te pendre.

J'eus la faiblesse de la rappeler, et je promis de laisser passer toute la bohème, s'il le fallait, pourvu que j'obtinsse la seule récompense que je désirais. Elle me jura aussitôt de me tenir parole dès le lendemain, et courut prévenir ses amis, qui étaient à deux pas. Il y en avait cinq, dont était Pastia, tous bien chargés de marchandises anglaises. Carmen faisait le guet. Elle devait avertir avec ses castagnettes dès qu'elle apercevrait la roue, mais elle n'en eut pas besoin. Les fraudeurs firent leur affaire en un instant.

Le lendemain, j'allai rue du Candilejo. Carmen se

fit entendre, et vint d'assez mauvaise humeur. — Je n'aime pas les gens qui se font prier, dit-elle. Tu m'as rendu un plus grand service la première fois, sans savoir si tu y gagnerais quelque chose. Hier, tu as marchandé avec moi. Je ne sais pas pourquoi je suis venue, car je ne t'aime plus. Tiens, va-t'en, voilà un douro pour ta peine. — Peu s'en fallut que je ne lui jetasse la pièce à la tête, et je fus obligé de faire un effort violent sur moi-même pour ne pas la battre. Après nous être disputés pendant une heure, je sortis furieux. J'errai quelque temps par la ville, marchant deçà et delà comme un fou ; enfin j'entrai dans une église, et m'étant mis dans le coin le plus obscur, je pleurai à chaudes larmes. Tout d'un coup j'entends une voix : — Larmes de dragon ! j'en veux faire un philtre. — Je lève les yeux, c'était Carmen en face de moi. — Eh bien, mon pays, m'en voulez-vous encore ? me dit-elle. Il faut bien que je vous aime, malgré que j'en aie, car, depuis que vous m'avez quittée, je ne sais ce que j'ai. Voyons, maintenant c'est moi qui te demande si tu veux venir rue du Candilejo. — Nous fîmes donc la paix ; mais Carmen avait l'humeur comme est le temps chez nous. Jamais l'orage n'est si près dans nos montagnes que lorsque le soleil est plus brillant. Elle m'avait promis de me revoir une autre fois chez Dorothée, et elle ne vint pas. Et Dorothée me dit de plus belle qu'elle était allée à Laloro pour les affaires d'Égypte.

Sachant déjà par expérience à quoi m'en tenir là-dessus, je cherchais Carmen partout où je croyais qu'elle pouvait être, et je passais vingt fois par jour

dans la rue du Candilejo. Un soir, j'étais chez Dorothée, que j'avais presque apprivoisée en lui payant de temps à autre quelque verre d'anisette, lorsque Carmen entra suivie d'un jeune homme, lieutenant dans notre régiment. — Va-t'en vite, me dit-elle en basque. — Je restai stupéfait, la rage dans le cœur. — Qu'est-ce que tu fais ici ? me dit le lieutenant. — Décampe, hors d'ici ? — Je ne pouvais faire un pas ; j'étais comme perclus. L'officier en colère, voyant que je ne me retirais pas, et que je n'avais pas même ôté mon bonnet de police, me prit au collet et me secoua rudement. Je ne sais ce que je lui dis. Il tira son épée, et je dégainai. La vieille me saisit le bras, et le lieutenant me donna un coup au front, dont je porte encore la marque. Je reculai, et d'un coup de coude je jetai Dorothée à la renverse ; puis, comme le lieutenant me poursuivait, je lui mis la pointe au corps, et il s'enferra. Carmen alors éteignit la lampe, et dit dans sa langue à Dorothée de s'enfuir. Moi-même je me sauvai dans la rue, et me mis à courir sans savoir où. Il me semblait que quelqu'un me suivait. Quand je revins à moi ; je trouvai que Carmen ne m'avait pas quitté. — Grand niais de canari ! me dit-elle, tu ne sais faire que des bêtises. Aussi bien, je te l'ai dit que je te porterais malheur. Allons, il y a remède à tout, quand on a pour bonne amie une Flamande de Rome. Commence par mettre ce mouchoir sur ta tête, et jette-moi ce ceinturon. Attends-moi dans cette allée. Je reviens dans deux minutes. — Elle disparut, et me rapporta bientôt une mante rayée qu'elle était allée chercher je ne sais où. (A suivre.)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.
HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.
MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant : THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desaulniers, et publié par Aristide Filatrouit au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W Horbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 1^{re}
PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 317.
Téléphone 2243.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.
4. REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, ACOBATES,
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER SUR SON LIT de MORT
100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON
25, rue de Lille, PARIS et le plus complet.
Le seul au monde publiant 100 Gravures par 70
50 OUVRAGES
D'AGREMENT
divers comme suit :
10 costumes d'hommes.
5 vêtements d'enfants.
3 modèles de chapeaux.
4 toilettes de soirée.
25 corsages, jupe
initiales, ceintures, et patrons.
LA SAISON publie, en outre des chroniques de la MODE et des descriptions des gravures, un ravissant roman, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte.
No spécimens gratuits.— Abonnements :
3 mois..... 50c
6 "..... 90c
Agents à Montréal.....
L.S. JOS. STARRER & FRIEBER,
BOITE 274, 1491 et 1606 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



POUR RELIER LES FASCIOULES
"NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étaupe toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire roller leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre rouleau à nos bureaux, ou demander notre agent qui irait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.